

Article paru le 1^{er} mai 2019

Retour aux sources

Des alternatives naturelles

Pratique Les herbicides de synthèse sont interdits et leurs remplaçants sont à la peine. Une occasion pour changer vos habitudes. Des techniques simples vous permettront de ne pas laisser les herbes folles s'imposer.

La chimie a fait son entrée dans les jardins il n'y a finalement que cinquante ans. Et pas dans tous puisque beaucoup d'amateurs s'en sont passés. Les informations sur les alternatives aux produits phytosanitaires sont donc nombreuses.

Parmi les sources intarissables, la revue de jardinage bio 4 saisons, éditée par Terre vivante, fêtera ses quarante ans l'année prochaine. Des fiches pratiques sont disponibles sur les sites www.jardiner-autrement.fr et www.ademe.fr.

LA BINETTE POUR LES ÉLIMINER AU PLUS VITE

Parmi les rudiments pour venir à bout des adventices, l'entretien régulier. En effet, les mauvaises herbes envahissent les jardins grâce à leur dissémination rapide (graines, racines en surface) ou à leurs racines profondes qui rendent leur arrachage difficile. Donc le mieux est de les éliminer dès qu'elles apparaissent, à l'aide d'une binette ou d'un outil équivalent. Une tonte haute de la pelouse (6-8 cm) limite la germination d'herbes indésirables.

Pour les parcelles cultivées, le



paillage du sol autour des plantes empêche les adventices de pousser.

PARTAGER L'ÉCOSYSTÈME AVEC PLUSIEURS ESPÈCES

Cette couche de matière organique contribue à un cercle vertueux pour la qualité du sol : elle produit un engrais naturel, retient l'humidité, réduit les écarts de température, évite l'érosion... Cette technique toute simple consiste à étaler une couche de déchets du jardin (taillis d'arbustes broyés, feuilles mortes,

fleurs fanées, tontes de pelouse). Le semi d'un engrais vert – plantes à croissance rapide comme la moutarde ou la phacélie – empêchera les adventices de se développer entre deux cultures dans les potagers. Pour les terrasses et allées, l'eau bouillante est radicale pour tuer la végétation. En finir avec la chimie, c'est aussi regarder son jardin comme un écosystème, où des espèces peuvent cohabiter. Même celles qui sont plus utiles aux insectes qu'aux humains. •M.R.



Les pesticides à la déchetterie

Il vous reste des herbicides, insecticides ou autres produits chimiques pour le jardin ? Sachez que la loi qui en a interdit la vente aux particuliers prohibe aussi leur utilisation et leur détention. Bouteilles, bidons ou sprays, pleins ou déjà ouverts, doivent être rapportés dans une déchetterie (liste sur ecodds.com/particulier) qui accepte les produits chimiques. Attention, vous ne devez surtout pas les jeter à la poubelle, ni vider leur contenu dans les canalisations.